

## Les archives de l'UEO: découvrez un chapitre de la défense européenne – Conférence – Présentation (Luxembourg, 17 décembre 2012)

**Source:** Les archives de l'UEO: découvrez un chapitre de la défense européenne, 2012, CVCE.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/les\\_archives\\_de\\_l\\_ueo\\_decouvrez\\_un\\_chapitre\\_de\\_la\\_defense\\_europeenne\\_conference\\_presentation\\_luxembourg\\_17\\_decembre\\_2012-fr-b802fa47-180c-464c-b27b-739boaco5291.html](http://www.cvce.eu/obj/les_archives_de_l_ueo_decouvrez_un_chapitre_de_la_defense_europeenne_conference_presentation_luxembourg_17_decembre_2012-fr-b802fa47-180c-464c-b27b-739boaco5291.html)



**Date de dernière mise à jour:** 07/07/2016

Les archives de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) furent au centre d'une manifestation organisée conjointement par le CVCE et les Archives nationales de Luxembourg le 17 décembre 2012.

Dans le cadre de cette soirée, M. André Dumoulin, attaché à l'Ecole royale militaire de Bruxelles et chargé de cours à l'Université de Liège, donna une conférence intitulée «Union de l'Europe occidentale: Témoin, symbole et victime d'une Europe de la sécurité-défense en gestation».

C'est le 23 octobre 1954 à Paris que les cinq États membres de l'Union occidentale (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg) signent avec l'Italie et la République fédérale d'Allemagne le protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles de 1948, créant ainsi l'Union de l'Europe occidentale. Le nouveau traité donne à l'UEO des compétences dans les domaines économique, social et culturel mais, aussi et surtout, dans le domaine des armements et de la sécurité-défense.

Le 30 juin 2011, l'Union de l'Europe occidentale a cessé d'exister.

Quelques mois avant la dissolution de l'UEO en 2011, le Conseil permanent de l'UEO accueillait favorablement la proposition du Gouvernement luxembourgeois d'héberger les archives de l'UEO et de les exploiter à des fins scientifiques. C'est ainsi que les archives de l'organisation furent transférées aux Archives nationales de Luxembourg et leur exploitation scientifique confiée au CVCE. Près de 800m linéaires de documents à grande valeur historique ont été transférés de Paris et de Bruxelles au Grand-Duché. Les Archives nationales s'occupent désormais de la conservation et de la mise à disposition de ces documents.

Le CVCE a déjà publié en 2009 un corpus de recherche consacré à l'Union de l'Europe occidentale (disponible sur <http://www.cvce.eu/recherche/corpus>) qui met en lumière cette première organisation européenne de sécurité et de défense mutuelle. Suite à ces travaux et honorant la mission qui lui a été confiée, le CVCE assurera l'exploitation scientifique des archives nouvellement déposées aux Archives nationales de Luxembourg dans le cadre d'un projet de recherche qui abordera de nouvelles problématiques liées à la sécurité et à la défense européennes.